ATELIER GESTION: CAS ACTIA

- **1.** Une ETI compte entre 250 et 4999 salariés et un chiffre d'affaire d'entre 50 et 1500 millions d'euros, on peut donc considérer ACTIA comme une ETI puisqu'elle a 436,1 millions de chiffre d'affaire et 3450 employés.
- 2. ACTIA est une société anonyme (SA).
- **3.** Le plus grand pourcentage du capital est détenu par LP2C qui est une société qui appartient à parts égales aux familles PECH et CALMELS.
- **4.** C'est une société donc, une personne morale.
- **5.** La totalité des actions sont détenues par les familles PECH, CALMELS et THRUM et aussi la direction de l'entreprise (par Jean-Louis Pech). C'est donc une entreprise familiale.
- **6.** L'entreprise ACTIA est une entreprise indépendante car toutes les décisions sont prises par trois familles et ne dépendent pas du gouvernement français ni d'autres grands groupes même si cela sont leurs associés et leurs clients.
- **7.** Dans le document 8 il fait références à leurs clients qui sont leurs partenaires et leurs fournisseurs qui sont également leurs partenaires.
- **8.** Les capitaux propres sont calculés à partir de la somme entre le capital social, les réserves et les résultats. Or en 2008 la crise économique éclate et entraîne une baisse des chiffres d'affaires de 2009 et 2010 et fait diminuer les bénéfices d'ACTIA et même si parallèlement le nombre d'employés augmente les capitaux propres diminuent.
- **9.** ACTIA a décidé de relocaliser sa production de cartes électroniques en France plutôt qu'en Tunisie comme c'était le cas avant et a décidé pour cela de pérenniser le site de Colomiers.
- 10. C'est une stratégie de gestion de la production. En changeant le lieu de production, une décision d'organisation à long terme, l'entreprise est capable de mettre en place des améliorations techniques qui vont produire les quantités demandées de biens et services pour les clients plus rapidement (« les temps de réglage lors des changements de série. Ils sont de 11 minutes à Colombiers, contre 45 en Tunisie »), à un cout inferieure (« 5 opérateurs pour la ligne française contre 15 pour la tunisienne ») et avec une meilleure qualité.
- **11.**Cette décision impacte la production et le mode opérationnel puisque maintenant sur le site de Colomiers la majeure partie de la production est automatisée et ne nécessite plus que 5 opérateur au lieu de 15 en Tunisie. Ainsi les coûts de main d'œuvre ont été réduits.